



LE VRAI JOURNAL DE LA CGT FAPT DU CHER

Libéraliser nuit gravement au fonctionnement du service public

Bulletin édité par la CGT FAPT et financé grâce aux cotisations des syndiqué(e)s

Janvier 2020 n°77

Edito : **UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DE LA LUTTE**

La fin de l'année a été marquée par des mobilisations massives contre le projet de réforme du système des retraites. Beaucoup de salarié(e)s de la FAPT se sont mobilisés en faisant preuve de détermination en étant présents à chaque rassemblement et manifestation. Pour le moment le gouvernement fait la sourde oreille en nous révélant chaque jour les liens étroits qui existent entre MACRON et le monde de la finance.

En 2020, continuons à mener le combat ! Les batailles sont nombreuses concernant l'amélioration de nos conditions de travail dans nos secteurs d'activité et également contre le gouvernement notamment pour le retrait du projet du système de retraite.

C'est toutes et tous que nous serons plus forts pour conquérir de nouveaux droits, ou tout simplement pour faire appliquer le droit, chose difficile parfois pour nos directions.

Plus que jamais nous n'avons pas le choix, il faut se battre et se mobiliser. Nous ne pouvons pas subir les lourdes conséquences des dures attaques du gouvernement concernant nos retraites et celles de nos enfants sans réaction.

La valeur du point, inconnue à ce jour, ne pourrait pas baisser selon les dires du gouvernement : le premier ministre fait diminuer aujourd'hui les pensions de retraite en promettant ensuite qu'elles ne baisseront plus, cela n'est pas crédible ! Le gouvernement assure une pension plancher de 1000 € pour une carrière complète au smic : on ignore ce que sera une « carrière complète », mais on sait que promettre 1000 € dans dix ou vingt ans, c'est promettre la misère.

Depuis le 5 décembre nous ne luttons pas pour nous contenter d'un retrait temporaire de l'âge pivot ! La lutte continue avec l'approfondissement du mouvement contre une réforme qui promet la misère après une vie de travail. Nos retraites comme nos salaires devraient nous permettre de vivre dignement jusqu'au bout, et chacun devrait pouvoir cesser de travailler suffisamment tôt pour profiter de la vie.

À la CGT, nous revendiquons la prise en compte de la pénibilité du travail par des départs anticipés avant 60 ans pour les travailleurs du privé comme du public.

En 2019 de nombreuses luttes ont été gagnantes à la Poste dans notre département notamment à St Amand-Lignières-Chateameillant, Sancerre, St Martin, Bourges CEDEX. Celles-ci ont été marquées par une solidarité et une détermination sans faille. Bravo aux camarades !

Dans le cadre « pas de trêve » jusqu'au 9 janvier le rassemblement devant le Centre de Tri de Bourges et les ateliers municipaux a été une réussite avec plus d'une centaine de manifestants dont une vingtaine de CGT FAPT dès 4h du matin. Là aussi, la CGT dans son ensemble a été au rendez-vous pour réaffirmer son refus du projet de retraite et contre la politique menée par La Poste.

L'appel à la grève du 9 janvier, était aussi le jour de l'AG des actionnaires du Groupe La Poste dont l'ordre du jour est la prise de contrôle majoritaire du capital de La Poste par la CDC à la place de l'État. Cette AG des actionnaires en dernière minute ne s'est tenue et à cette heure aucune date est programmée.

Derrière la prise de contrôle majoritaire du capital de La Poste par la CDC il existe un « projet industriel » qui vise à faire du groupe un acteur important de la bancassurance et notamment de placement de produit financier d'épargne retraite. Banquiers et assureurs se frottent les mains si nous devons épargner notre retraite. Ne les laissons pas faire ! Pour gagner sur les retraites comme sur nos revendications dans nos entreprises c'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter notamment le **24 janvier, date du conseil des ministres pour examiner ce projet, qui doit être une grande journée de mobilisation et de grève !**

En 2020 la victoire est à portée de main si toutes et tous nous nous mobilisons ! **La CGT vous souhaite une bonne année de luttes gagnantes.**

Orlane FRÉTY



LA DIRECTION DE LA POSTE EST ELLE FAVORABLE À LA RETRAITE A POINTS ?

1er étage du Gratte-Ciel :

Rappelons que Macron s'est engagé à mettre en place à compter de 2019 un système de retraite à la suédoise. Ainsi le taux de cotisation et la part du PIB (14%) dédiés au financement des retraites publiques seraient définitivement bloqués et le montant des pensions alors condamné à baisser avec l'augmentation du nombre de retraités et de leur espérance de vie.

Mais pourquoi figer définitivement le taux de cotisation et faire baisser le niveau des pensions ? Peut-être pour alimenter le marché de l'épargne retraite individuelle et collective, selon les vœux du Medef et de son secteur bancaire et assurantielle.

2ème étage de la fusée (ou le paquetage de la loi Pacte) :

C'est à ce moment qu'intervient la loi PACTE (Croissance et Transformation des Entreprises) votée le 22 mai 2019 avec un peu de retard à l'allumage. Sans vouloir rentrer dans les détails, 2 articles sont d'importance (en plus des privatisations d'Aéroports De Paris, Engie, La Française des Jeux)

L'article 23 entend accroître l'attractivité de l'épargne retraite. En fait, il s'agit de remplacer la retraite par cotisation par la retraite par capitalisation (épargne, c'est plus vendeur pour les banquiers). C'est par exemple là qu'intervient le fonds de pension "BlackRock". Pourtant les épargnants n'ont aucune garantie de retrouver leur mise de départ puisque "l'épargne" est utilisée pour entretenir les marchés financiers et non le développement de leur entreprise.

3ème étage du satellite :

Là aussi, sans trop détailler, le Conseil d'Administration du groupe La Poste valide le dossier dit "Mandarine" (Orange étant déjà pris alors que c'est le résultat du mélange du

jaune de La Poste et du rouge de la Caisse des Dépôts) comme inscrit dans un autre article de la loi Pacte.

Ainsi la Caisse des Dépôts devient actionnaire majoritaire en développant la banque et l'assurance par l'intermédiaire de la banque postale et de son réseau de bureaux de poste (même s'il est en forte baisse). Cela a pour premiers résultats, un plan d'économie de 300 millions d'€ pour le second semestre 2019 et une hausse des dividendes versés aux actionnaires.

Finalement, on comprend mieux quels sont les intérêts et les enjeux pour La Poste, la Caisse des Dépôts, le pouvoir en place et les fonds de pension de gagner sur la retraite par points.

Tous les économistes sérieux savent que ce système induit une forte baisse du montant de la retraite compensée (pour ceux qui le pourront) par la capitalisation.

Un des slogans des manifestations en cours est « la retraite à points, c'est la retraite à poil ». Ce slogan sera surtout vrai pour les métiers pas ou peu mobilisés.

Des régimes de retraites sont conservés ou améliorés pour les policiers, les militaires, les avocats entre autres. Gageons que d'autres professions mobilisées obtiendront des avancées pour leur régime de retraite.

Les postiers ou les salariés d'Orange ont toute leur place dans les actions à venir pour gagner sur la retraite à 60 ans voire moins pour les métiers pénibles. Ne laissons pas la retraite par points en héritage à nos enfants et à notre entourage.

Il est donc indispensable de combattre ce système de retraite injuste pour les plus fragiles et proposer à l'inverse une retraite à 60 ans financé par les cotisations. C'est possible avec l'égalité professionnelle, la hausse des salaires et une autre répartition des richesses.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MANIF SUR LES JOURNÉES D' ACTIONS PROPOSÉES DONT LE 24 JANVIER.

Dominique LARDUINAT



COMPTE RENDU AUDIENCE

PPDC MF DU 11 DÉCEMBRE 2019

En présence :

Pour la CGT (Dominique LARDUINAT-Orlane FRÉTY)

Pour La Poste (Christine PINSON- Angeline AUROY)

Revendications CGT :

- Pas de réorganisation pendant 4 ans
- Pas de DHT évolutive pendant 2 ans
- Pas de sécabilité jusqu'au mois de juillet minimum
- Prime 4000 € agents 4h/11h + un suivi 2 mois après avec proposition de reclassement en distribution (25 agents) s'il y a des difficultés d'adaptation.
- 2000 € pour les autres agents
- Le samedi sur l'îlot de la PDC, local exigu ? Comment ça se passe ?
Direction : La salle de repos sur l'îlot n'est pas salle de restauration. On met à disposition une salle de repos cependant pour le repas, on a la cantine la semaine. En centre-ville, il y a de quoi se restaurer et ils bénéficient des titres restaurant.
- **CGT** : Les agents demandent une pointeuse ou un moyen pour comptabiliser les heures.
Direction : Pas de pointeuse.
- **CGT** : Pour les rouleurs nous demandons qu'ils effectuent 10 QL maxi.
On sera entre 10 et 12 QL. Sur le même modèle qu'aujourd'hui.
- **CGT** : Pour les tournées que les facteurs découvrent, la CGT demande 2 ou 3 jours de doublure.
- **CGT** : Une heure fixe pour le TG et le départ en tournée afin de ne mettre en difficulté les distributeurs.
- **CGT** : Concernant les règles d'attribution sur les 15 ou 17 tournées non achetées. Participation des moyens de remplacement même la classe 2 afin qu'ils aient une tournée attribuée sur la règle de l'ancienneté à La Poste.
Direction : L'attribution proposée aux séniors, on ne pourra pas faire cela pour tous les rouleurs sinon on aura plus d'agent pour faire les tournées et faire tourner la boutique. Sinon je ne suis incapable de donner les repos, les CA etc... Il y aura une vente au mois de mars, avec des agents qui n'avaient pas l'ancienneté requise pour acheter au mois de novembre. Ils pourront donc acheter au mois de mars. Les tournées vacantes seront réservées aux séniors sauf si elles sont achetées entre temps. Ponctuellement pour les agents en difficultés on l'a fait.
- **CGT** : Groupe de travail pour les agents en classe 2.
Direction : 8 ou 9 agents restent rouleurs et à voir pour le groupe de travail.

Pour la CGT, ces demandes peuvent être obtenues ou améliorées en cas de mobilisation du personnel de la PPDC MF. La CGT est disponible pour discuter des modalités d'une action collective majoritaire.

Le secrétariat du syndicat

LETTRÉ AUX DIRECTIONS DSCC TOURAINE BERRY ET DIRECTION RÉGIONALE RÉSEAU

La CGT FAPT du Cher ne participera à aucune réunion, instance, CDSP ou de négociation dans le contexte de mobilisation pour le retrait de la réforme de retraite proposée par le gouvernement.

La CGT FAPT du Cher revendique la satisfaction des revendications que portent les postières et les postiers qui se mobilisent dans la période notamment sur leurs conditions de travail et de vie, l'emploi, les salaires et le service public.

La CGT FAPT du Cher vous demande de reporter toutes les réunions à des dates ultérieures afin que toutes les organisations syndicales puissent y participer en termes de dialogue social et de représentativité.

Pour la CGT FAPT Orlane FRÉTY

À ORANGE : LUTTONS POUR UN AVENIR MEILLEUR

À l'UI de Bourges en 2019 nous étions 30 techniciens. 6 technicien(ne)s sont partis (départ retraite, changement de service). Avec ces départs nous avons 20 % de personnel en moins. Il y a eu seulement 2 recrutements externes dont 1 technicien concernant le plan Arcep en BL (Boucle Locale). Au départ, il était prévu d'avoir 2 techniciens en BL mais à ce jour il y en a qu'un seul. On a appris dernièrement qu'il y aurait 12 techniciens recrutés en 2020 pour l'UI Normandie Centre.

Une question se pose. Est-ce qu'à Bourges nous aurons la chance d'avoir des techniciens supplémentaires ? On ne sait pas. Une chose est sûre, on peut observer actuellement une polyvalence accrue des agents, pour combler le manque de personnel. Avec pour conséquence de moins en moins de référent dans notre domaine, ce qui engendre de mauvaises conditions de travail. C'est pour cela que je vous invite à réfléchir ensemble sur nos revendications afin de les porter devant la direction (13ème mois, embauche, ré internaliser le travail etc.).

C'est ensemble que nous gagnerons et pas en étant chacun de son côté. Les luttes se gagnent en étant solidaire.

Damien DEVAUX



RÉSEAU :

AUTO-EXPLOITATION ET COURAGE FUYONS !

À l'heure de l'automédication, La Poste (jamais en retard d'un mauvais coup) innove à son tour en prônant l'auto-évaluation des guichetiers de Bourges Louis XI.

Il faut dire qu'il n'y a que des « novices » dans ce secteur maîtrisant tout juste les opérations postales ! Les agents ont préféré en « sourire » mais ça en dit long sur les intentions de la direction.

Il faut signaler que les « attendus » commerciaux ne sont pas au rendez-vous et créent des « irritants » pour la direction du secteur de Bourges Louis XI.

Au lieu de ça, les dirigeants seraient mieux inspirés de veiller au bon fonctionnement du secteur et notamment au Val d'Auron.

C'est dans ce bureau qu'une agression d'une guichetière a eu lieu le 15 janvier en début de matinée. Une des réponses apportées par la direction a été de demander à la guichetière concernée de reprendre son travail l'après-midi au lieu d'apporter le soutien nécessaire...

Dans l'attente, la CGT invite les agents à faire attention à tous les documents à remplir et à respecter leurs fiches de poste.

Le collectif Réseau

LA SÉCU :

REVENIR AUX SOURCES

Depuis plus de 30 ans, toutes les mesures gouvernementales inspirées du même modèle dicté par le patronat se succèdent. On voit le résultat !

Toutes, elles ont visé à réduire les remboursements et prises en charges des assurés, tout en augmentant leurs cotisations. L'assurance maladie rembourse particulièrement mal optique, dentaire et audition.

L'essentiel des dépenses est supporté, soit par la complémentaire soit directement par le ménage. Et, en ces temps de crise économique et sociale majeure, de nombreux assurés renoncent à effectuer les soins nécessaires ou à acquérir des prothèses dentaires ou auditives. Le service public de la santé est déstabilisé, fragilisé.

Depuis sa création en 1945, la Sécu a vocation à protéger l'ensemble de la population contre l'intégration des risques sociaux. Tout ce qui contribue aux soins doit être remboursé par l'assurance-maladie. La démarche de reconquête de la Sécu portée par la CGT s'inscrit dans cette logique.

La Sécu inclut généralement la perte d'autonomie. Pour la CGT, cette question fait naturellement partie des missions de la Sécu. Elle doit constituer un nouveau droit, dans le cadre de la branche maladie, et non être individualisée dans une 5^e branche, et ce quel que soit l'âge.

La bataille pour une sécu à 100 % est au cœur du combat pour une autre société. La Sécu est à nous ! L'heure est à la mobilisation sous toutes les formes pour protéger et défendre notre bien commun !

Que nous soyons postiers ou télécoms, la MG est notre bien. Nous retraités, ne sommes-nous pas appelés adhérents historiques ? Les contrats groupe pour les actifs nous laissent sur la touche.

La responsabilité de nos ex-employeurs ne s'arrête pas le jour de notre départ. Les années de travail laissent des séquelles. Exiger qu'ils participent au financement n'est que justice. Cette action converge avec la lutte engagée pour la CGT pour reconquérir la Sécu.

Dans le cadre d'une réforme de la protection sociale, il faut concevoir une nouvelle complémentarité entre l'assurance-maladie et les complémentaires, avec comme objectif un désengagement de la couverture santé au profit de la Sécu.

Ces dernières devront se recentrer essentiellement sur la prévention et prévoyance lourde. Là aussi, nos ex-employeurs doivent être mis à contribution.

Ne laissons pas tranquille, Agissons.

Marie-Claude BUGNONE



RETRAITE : PROJET CONTRE PROJET

CGT

Gouvernement

SOLIDARITÉ

Justice sociale

1 800 euros minimum de pension



Si carrière complète *
1 000 euros de pension

La retraite doit protéger de la précarité. Pour cela aucune pension ne doit être inférieure au Smic brut CGT.

Les 1000€ par mois promis par le gouvernement à horizon 2025 sont déjà 41€ en dessous du seuil de pauvreté.

Choix de société



«Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins»

Légion d'honneur attribuée à **Black Rock**



La solidarité intergénérationnelle est le fondement de notre système de retraite par répartition et il doit le rester.

En baissant le plafond de cotisations pour les plus hauts revenus, le gouvernement offre plus de 70 milliards d'euros à capitaliser aux fonds de pensions.

ÉGALITÉ

Pénibilité

Retraite dès **55 ans**



55



64 ans

Espérance de vie en bonne santé

64



64 ans âge pivot

Retraite à 60 ans pour tous et possibilité de départ anticipé à 55 ans pour tenir compte de la pénibilité et que chacun puisse partir à la retraite en bonne santé.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Avec l'âge pivot à 64 ans, pas de retraite en bonne santé.

Financement



Cotisations

Égalité salariale



66 milliards de cadeaux au patronat

Retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise financière de 2008 engendrerait 9 milliards de cotisations et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage.

En exonérant les entreprises de 66 milliards de cotisations sociales, l'État et le patronat organisent la casse de notre système social.

DÉMOCRATIE



60 % de soutien au mouvement social

Démocratie ?



76% des Français soutiennent la retraite à 60 ans. 93% veulent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour plus de justice sociale.

Le gouvernement méprise les français, les organisations syndicales et les institutions.

RETRAITE : PROJET CONTRE PROJET

CGT

Gouvernement

SOLIDARITÉ

Justice sociale

1 800 euros minimum de pension



Si carrière complète *
1 000 euros de pension

La retraite doit protéger de la précarité. Pour cela aucune pension ne doit être inférieure au Smic brut CGT.

Les 1000€ par mois promis par le gouvernement à horizon 2025 sont déjà 41€ en dessous du seuil de pauvreté.

Choix de société



«Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins»

Légion d'honneur attribuée à **Black Rock**



La solidarité intergénérationnelle est le fondement de notre système de retraite par répartition et il doit le rester.

En baissant le plafond de cotisations pour les plus hauts revenus, le gouvernement offre plus de 70 milliards d'euros à capitaliser aux fonds de pensions.

ÉGALITÉ

Pénibilité

Retraite dès **55 ans**



55



64 ans

Espérance de vie en bonne santé

64



64 ans âge pivot

Retraite à 60 ans pour tous et possibilité de départ anticipé à 55 ans pour tenir compte de la pénibilité et que chacun puisse partir à la retraite en bonne santé.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Avec l'âge pivot à 64 ans, pas de retraite en bonne santé.

Financement



Cotisations

Égalité salariale



66 milliards de cadeaux au patronat

Retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise financière de 2008 engendrerait 9 milliards de cotisations et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage.

En exonérant les entreprises de 66 milliards de cotisations sociales, l'État et le patronat organisent la casse de notre système social.

DÉMOCRATIE



60 % de soutien au mouvement social

Démocratie ?



76% des Français soutiennent la retraite à 60 ans. 93% veulent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour plus de justice sociale.

Le gouvernement méprise les français, les organisations syndicales et les institutions.